

Projet VaRRIWA - Valorising Research Results and Innovation in West Africa

Appel d'offres ouvert

TERMES DE REFERENCE

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS, DES RESULTATS ET DES BESOINS EN RECHERCHE-INNOVATION AU BENIN

Date de publication : 30 juin 2021

Date limite de dépôt des offres : 15 juillet 2021 à 12h GMT

Adresse de dépôt des offres : ABeVRIT, Immeuble Jacques BOU KARAM lot 890 au quartier Sikècodji en face du CINE OKPE OLUWA. 01BP 7110, Tél. (229) 21 32 68 57. E-mail : contact@abevrit.bj; Site web : www.abevrit.bj Cotonou. République du Bénin

1. Résumé descriptif

L'Agence béninoise de Valorisation des Résultats de la Recherche et de l'Innovation technologique (ABeVRIT) est membre du consortium d'un projet régional intitulé VaRRIWA – Valorising Research Results and Innovation in West Africa, dont le but est de contribuer à la création d'un environnement incitatif au transfert de technologie et à l'innovation durable au Bénin, au Burkina Faso, au Sénégal et au Togo. Le projet vise spécifiquement à :

- Informer et former les acteurs de la recherche-innovation sur les politiques nationales et les mécanismes de mise en œuvre de la recherche et de l'innovation (R&I), de protection, d'adoption et de valorisation des résultats de la R&I ;
- Mettre en réseau tous les acteurs de la R&I pour faciliter la coopération entre acteurs et permettre une systématisation du transfert de technologie.

Il est coordonné par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), dans un partenariat large incluant l'Agence Béninoise de Valorisation des résultats de la Recherche et de l'Innovation Technologique (ABeVRIT) ; l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et des Innovations du Burkina Faso (ANVAR) ; l'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée du Sénégal (ANRSA) ; la Direction de la Recherche Scientifique et Technique du Togo (DRST) et Sorbonne Université.

Le projet a reçu une subvention du Fonds ACP pour l'Innovation – une des composantes du Programme de Recherche et d'Innovation de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), avec la contribution financière de l'Union européenne – et a l'intention d'utiliser une partie du financement pour réaliser une étude de cartographie des acteurs, des résultats et des besoins en recherche-innovation dans chacun des pays-cibles.

La cartographie fournira une photographie de l'écosystème de la recherche-innovation dans chaque pays (acteurs et structures en présence, liste des brevets détenus par les chercheurs publics ou privés,

liste des contrats de licence d'exploitation de brevets, innovations existantes chez les inventeurs ou chercheurs qui n'ont pas encore fait l'objet de brevets et/ou de licence d'exploitation, besoins en produits ou services nouveaux de la part des PME/PMI et société civile qui pourraient faire l'objet de recherche ou d'innovation...). Elle devra en outre proposer des recommandations de mécanismes de rapprochement entre l'offre et la demande en recherche-innovation.

Le but de cette consultation est de recruter un prestataire (personne morale) pour effectuer cette cartographie.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif de l'étude est de cartographier les besoins en recherche-innovation des entreprises et de la société civile et de les mettre en parallèle avec l'offre proposée par les chercheurs, inventeurs et structures de recherche.

De manière spécifique, l'étude vise à :

- Elaborer une carte des principaux acteurs et des principales structures publiques et privées de la recherche et de l'innovation au Bénin, en fonction de leurs champs de recherche, leur localisation géographique, etc. ;
- Faire l'état des lieux des brevets détenus par des acteurs publics et privés dans le pays (liste des brevets, structures auprès desquelles ils sont enregistrés, durée de la protection, etc.) ;
- Faire l'état des lieux des contrats d'exploitation de licences de brevets existants dans le pays, et expliquer la dynamique des partenariats entre le monde de la recherche et le monde économique (en présence ou pas de contrats) ;
- Faire un état des lieux des principales innovations et découvertes scientifiques au cours des 5 dernières années, qui n'ont pas (encore) pu être exploitées, en raison de synergies entre le monde de la recherche et le monde économique ;
- Identifier les besoins prioritaires des entreprises et des organisations de la société civile en recherche-innovation, qui pourraient être comblés par les acteurs et structures de recherche.

Le rapport final de la cartographie sera présenté sous forme de « référentiel des besoins et de l'offre en R&I » ; il fera l'objet d'une dissémination auprès des acteurs de la recherche-innovation, et servira à organiser des rencontres (B2B, B2A...) pour réseauter les acteurs.

3. Méthodologie de l'étude

La prestation se fera dans le cadre d'un processus consultatif à travers l'organisation des réunions d'échanges conjointes avec l'ABeVRIT. A minima, deux réunions sont prévues :

- Une réunion de cadrage pour valider la compréhension par le prestataire des résultats attendus de l'étude, de la méthodologie et du chronogramme proposés ;
- Une réunion de restitution, pour présenter le rapport provisoire de l'étude et recueillir les avis et recommandations de l'Agence.

Le prestataire et son équipe travailleront sous la supervision d'un comité de suivi qui est présidé par le Directeur général de l'ABeVRIT, assisté du Chef de Projet VaRRiWA de l'Agence. Le Directeur général pourrait inviter, au besoin, toutes autres personnes ressources aux réunions dudit comité.

Il revient au prestataire la responsabilité de préciser dans son offre technique son approche méthodologique pour conduire l'étude. A minima, il devra interroger cinquante (50) acteurs, dont 30%

de femmes, et trouver une bonne pondération entre le secteur public et le secteur privé, entre les structures de recherche et les entreprises, entre les principales villes du pays, etc.

L'étude sera conduite sur une période calendaire d'au plus 6 mois (délai de dépôt du rapport final, à partir de la date de signature du contrat).

4. Livrables attendus

Il est attendu du prestataire :

- Une note technique de démarrage, en amont de la réunion de cadrage ;
- Un rapport à mi-parcours, en amont de la réunion de restitution,
- Un rapport final, après l'intégration des observations de la réunion de restitution

Les rapports à mi-parcours et final seront annexés de la liste des acteurs interviewés ou questionnés, avec indication de leurs qualités (fonctions) et adresses.

5. Profils souhaités des consultants

L'étude sera conduite par un cabinet d'études ou un laboratoire de recherche dûment reconnu (preuve de la personnalité morale) ayant des compétences avérées sur les questions de Recherche et d'Innovation.

L'équipe du cabinet/laboratoire doit comprendre les experts suivants :

- Un (1) Spécialiste en recherche-innovation de niveau BAC+5 au moins, disposant d'au moins 10 ans d'expérience dans la valorisation de la recherche-innovation
- Un (1) Spécialiste en partenariats publics/privés de niveau BAC+5 au moins, disposant d'au moins 5 ans d'expérience dans le réseautage, de préférence en matière de recherche-innovation ;
- Un (1) statisticien de niveau Bac+5, ayant une expérience d'au moins 5 ans dans l'encadrement de la collecte et dans l'analyse de données quantitatives et qualitatives ;
- Une équipe d'enquêteurs.

6. Dépôt de l'offre et critères d'évaluation

Les offres comprenant une proposition technique et une proposition financière doivent être déposées à au plus tard le **15 juillet 2021 à 12h00 GMT**.

La soumission doit comporter une offre technique et une offre financière.

L'offre technique comprendra :

- Une note de compréhension des termes de référence ;
- Une note méthodologique ;
- Un programme indicatif de la conduite de la mission (6 mois maximum) ;
- Un curriculum vitae de tous les membres de l'équipe d'experts, précisant les expériences pertinentes et les projets similaires conduits ;
- Les preuves des expériences et diplômes obtenus ;
- Les pièces administratives requises.

L'absence d'une pièce entraîne le rejet du dossier.

L'offre financière devra être détaillée et prendre en compte les honoraires, les frais de déplacement et d'accommodation ; éventuellement, suivant la méthodologie adoptée, des frais d'organisation de réunions communes avec les acteurs cibles.

Le contrat sera attribué au consultant dont l'offre aura reçu le score le plus élevé selon les critères techniques et financiers préétablis et spécifiques à cette soumission.

- Poids des critères techniques - 70%
- Poids des critères financiers - 30%

Éléments évalués	Points
Compréhension des TDR de la mission	15
Pertinence de la note méthodologique proposée	25
Éducation et expériences professionnelles des experts	25
Cohérence du programme indicatif de la mission	5
Cohérence de la proposition financière	30

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 49 points sur 70 seront considérés pour l'évaluation financière.

Le paiement se fera après enregistrement du contrat par le prestataire et selon les modalités suivantes :

- 30% au démarrage de la mission ;
- 40% après réception et acceptation du rapport provisoire de la mission ;
- 30% après réception et validation du rapport final de la mission

Nota : L'Agence béninoise de Valorisation des Résultats de la Recherche et de l'Innovation technologique (ABeVRIT) se réserve le droit de ne donner aucune suite à cette consultation.

